



RAPPORT DE CLASSEMENT n° 13 - A - 1040 - Révision 6

Selon les normes EN 12101-8 : 2011 et EN 13501-4

**Appréciation de laboratoire
de référence**

13 - A - 1040 - Révision 7

Concernant

Une gamme de volets de désenfumage à portillon, montés sur conduit horizontal de désenfumage :

- références commerciales des conduits :
PROMATECT L 500 e = 30 / 40 / 50 mm
GEOFLEAM e = 30 / 35 / 45 mm
GEOFLEAM LIGHT 35 mm
TECNIVER e = 35 / 45 / 50 mm
GLASROC F/V500 e = 35 / 50 mm
EXTHAMAT P e = 25 / 30 / 35 / 45 mm
DESENFIRE 25HD / 25THD / 35HD / 25 STR
GEOTEC® S e = 30 / 45 mm
Béton préfabriqué e = 70 mm

- références commerciales des volets :
KAMOUFLAGE 1V 60/120 P
KAMOUFLAGE H 1V 60 P

Demandeur

RF TECHNOLOGIES
Lange Ambachtstraat, 40
B - 9860 OOSTERZELE

Ce rapport de classement annule et remplace le rapport de classement n° 13 - A - 1040 - Révision 5.

SUIVI DES MODIFICATIONS

Indice de révision	Date	Modification	Réalisée par
1	24/11/2016	<ul style="list-style-type: none"> - Montage des volets sur des conduits GEOTEC® S (GEOSTAFF) d'épaisseur 30 mm et 45 mm - Validation de l'option ATOUT 	CSC
2	23/05/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Montage des volets sur des conduits EXTHAMAT P e = 35 / 45 mm (EXTHA) d'épaisseur 35 mm et 45 mm 	RST
3	14/03/2018	<ul style="list-style-type: none"> - Modifications du Domaine d'Application directe 	MFE
4	14/02/2019	<ul style="list-style-type: none"> - Montage des volets dans des conduits de performance EI90 - Changement de joint à froid 	MFE
5	16/01/2020	<p>Possibilité de monter un joint d'étanchéité à froid alternatif : VAME-D217</p> <p>Montage des volets sur des conduits DESENFIRE 25 STR (MF-INDUSTRIE) d'épaisseur 25 mm</p>	RST
6	08/07/2021	Ajout de la mise en œuvre (sur site) dans le paragraphe Classements	RST

1. INTRODUCTION

Le rapport de classement définit le classement affecté au volet de désenfumage de type KAMOUFLAGE P conformément aux modes opératoires donnés dans la norme EN 13501-4 : 2016 « Classement au feu des produits de construction et éléments de bâtiment - Partie 4 : Classements à partir des données d'essai de résistance au feu sur les produits utilisés dans les systèmes de désenfumage : conduits et volets de désenfumage » et dans la norme EN 12101-8 « Volets de désenfumage ».

2. ORGANISME

Efectis France
Voie Romaine
F - 57280 MAIZIERES-LES-METZ

Organisme notifié : 1812

3. DEMANDEUR

RF TECHNOLOGIES
Lange Ambachtstraat, 40
B - 9860 OOSTERZELE

4. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

14 - A - 177	(EFFECTIS France)
13 - A - 1039 - Révision 5	(EFFECTIS France)
13 - E - 687	(EFFECTIS France)
13 - A - 503	(EFFECTIS France)
13 - T - 858	(EFFECTIS France)
15364A	(WFRG)
15392A	(WFRG)
15463A	(WFRG)
15511A	(WFRG)
12 - E - 440	(EFFECTIS France)
12 - E - 468	(EFFECTIS France)
13 - H - 023	(EFFECTIS France)
11 - E - 554	(EFFECTIS France)
11 - E - 655	(EFFECTIS France)
12 - U - 321	(EFFECTIS France)
EFR-15-T-001066	(EFFECTIS France)
EFR-15-T-003475	(EFFECTIS France)
EFR-15-G-003599	(EFFECTIS France)
EFR-16-G-000333b	(EFFECTIS France)
EFR-18-T-000270	(EFFECTIS France)
EFR-18-T-000496	(EFFECTIS France)

5. REFERENCES ET PROVENANCE DES ÉLÉMENTS ETUDES

Références: KAMOUFLAGE 1V 60 / 120 P
KAMOUFLAGE H 1V 60 P

Provenance : RF TECHNOLOGIES
Lange Ambachtstraat, 40
B - 9860 OOSTERZELE

6. PRINCIPE DE L'ENSEMBLE

6.1. TYPE DE FONCTION

Les volets type KAMOUFLAGE (H) 1V 60 / 120 P, sont définis comme des « volets de désenfumage ».

Leur fonction est de résister au feu en ce qui concerne les caractéristiques de performances de résistance au feu données au paragraphe 5 de la norme de classement EN 13501-4.

6.2. GENERALITES

Les éléments testés sont une gamme de volets de désenfumage montés dans un conduit de désenfumage horizontal.

La gamme KAMOUFLAGE H P est en tout point identique à la gamme KAMOUFLAGE 1V P. Elle est destinée aux bâtiments d'habitation collectifs.

Les volets de désenfumage à un vantail pivotant, sont constitués comme suit :

- un tunnel avec cadre,
- un vantail,
- un mécanisme de commande.

Chaque volet a des cotes d'encastrement comprises entre :

- 350 x 385 à 700 x 1075 mm (L x h) pour les volets à un vantail,

Passage libre :

- pour le KAMOUFLAGE (H) 1V P : (L -26) x (H -26) mm.

Le conduit de désenfumage est tel que décrit dans les procès-verbaux :

- n° 08-A-380 et est constitué de plaques d'épaisseur 30, 40 ou 50 mm pour plaques en PROMATECT L500,
- n° 10-A-067-Révision 2 et est constitué de plaques d'épaisseur 30, 35 ou 45 mm pour plaques en GEOFLAM F,
- n° 13-A-895 et est constitué de plaques d'épaisseur 35 mm pour plaques en GEOFLAM LIGHT,
- n° 08-A-462-Révision 2, 08-A-115-Révision 1 et 13-A-1041 et est constitué de plaques d'épaisseur 35, 45 ou 50 mm pour plaques en TECNIVER,
- n° PV 2013 CERIB 1296 pour un conduit de désenfumage vertical multi-compartiments préfabriqué en béton armé d'épaisseur minimale 70 mm,
- n° EFR-16-001013-Révision 1 et est constitué de plaques d'épaisseur 30 mm pour les plaques en GEOTEC® S,
- n° EFR-16-001960 et est constitué de plaques d'épaisseur 30 mm pour les plaques en GEOTEC® S,

- n° EFR-16-002203 et est constitué de plaques d'épaisseur 45 mm pour les plaques en GEOTEC® S,
- n° EFR-16-002205 et est constitué de plaques d'épaisseur 45 mm pour les plaques en GEOTEC® S.
- n° EFR 15-001253-Révision 1 et est constitué de plaques d'épaisseur 25 mm pour les plaques en DESENFIRE HD 25
- n° EFR-15-001255-Révision 1 et est constitué de plaques d'épaisseur 25 mm pour les plaques en DESENFIRE THD 25
- n° EFR-15-000723-Révision 1 et est constitué de plaques d'épaisseur 35 mm pour les plaques en DESENFIRE THD 35
- n° EFR 16-003582 et est constitué de plaques d'épaisseur 25 mm pour les plaques en DESENFIRE STR 25
- n° EFR-15-000198 et est constitué de plaques d'épaisseur 35 mm pour les plaques en GLASROC F V500/35
- n° EFR-15-000201 et est constitué de plaques d'épaisseur 50 mm pour les plaques en GLASROC F V500/50
- n° EFR-16-001070 et est constitué de plaques d'épaisseur 25 mm pour les plaques en EXTHAMAT
- n° 13-A-032 et est constitué de plaques d'épaisseur 30 mm pour les plaques en EXTHAMAT
- n° 13-A-049 et est constitué de plaques d'épaisseur 35 mm pour les plaques en EXTHAMAT

6.3. DESCRIPTION DETAILLEE DES ELEMENTS

6.3.1. Volets de désenfumage de type KAMOUFLAGE (H) 1V P et KAMOUFLAGE H 1V P

6.3.1.1. Vantail

Le vantail est réalisé par un assemblage de deux plaques et de profilés de support (deux verticaux et un horizontal) en acier galvanisé d'épaisseur 1,25 mm :

- une plaque située côté feu en réfractaire de type Promatect H d'épaisseur 15 mm ou IGNIBOARD (fabricant Keen Eagle) d'épaisseur 15 mm et de masse volumique 900 kg/m³,
- une plaque de plâtre d'épaisseur 9,5 mm (GKB A10, KNAUF) située côté opposé au feu.

Les trois profilés sont situés entre les deux plaques :

- les profilés de support verticaux ont une forme U et de dimensions 47,5 x 29,3 mm
- le profilé horizontal a une forme C avec dimensions 69,5 x 47,5 mm.

Ces trois profilés sont fixés sur la plaque de Promatect H avec quatre rivets en acier Ø 4,8 mm et sur la plaque de plâtre par des vis en acier Ø 3,5 mm (nombre de vis = hauteur de la plaque de plâtre/200 mm, à l'arrondi supérieur). Les vis sont réparties uniformément sur la hauteur de la plaque.

6.3.1.2. Tunnel du volet

Le tunnel est réalisé par un cadre en profilés extrudés en aluminium de section 60 x 64 mm, assemblés avec des pièces de connexion en Zamak.

A l'intérieur, chaque profil reçoit sur toute sa longueur une plaque réfractaire de type Promatect H de section 10 x 81 mm (e x l) fixée avec des rivets en acier Ø 4,8 mm répartis au pas de 420 mm.

6.3.1.3. Etanchéité

L'étanchéité à froid est assurée par :

- un joint en caoutchouc profilé de section 7,3 x 23 mm ou joint en caoutchouc de référence VA-D217-B profilé de section 17,6 x 7,3 mm (l x e) serti dans le profil extrudé du tunnel.
Ou
- un joint en silicone de section 14,7 x 14,4 mm (l x h) et référence VAME-D217 (RFT) serti dans la section extrudée du tunnel.

L'étanchéité à chaud est assurée par un joint intumescant type RFT EX-539P ou type « Rectorseal Blaseseal » (fabricant Rectorseal) de section 15 x 2 mm, fixé dans la plaque Promatect du vantail avec des agrafes en acier et de dimensions 8 x 12 mm (l x h) réparties au pas de 30 mm.

6.3.1.4. Maintien en position d'ouverture

Un bras, en tôle d'acier inoxydable d'épaisseur 4 mm et de dimensions 20 x 242 mm ($h \geq 500$ mm) ou 20 x 151 mm ($h < 500$ mm) (l x h) est fixé au vantail. Il est guidé dans une découpe spécifique réalisée dans le profilé supérieur du cadre du tunnel.

6.3.1.5. Articulation

L'articulation du vantail est assurée par deux charnières réalisées en tôle d'acier d'épaisseur 1,25 mm, fixées au vantail par deux boulons et écrous acier de type M5 et au tunnel par trois rivets acier Ø 4,8 mm, et équipées d'un axe de rotation Ø 5 mm.

Un ou deux vérins, de référence LIFT-O-MAT® (STABILUS®), sont fixés, en parties haute et basse, au cadre du tunnel et au vantail par un système à rotule et contrôle l'ouverture du vantail.

Une équerre (une par vérin), en acier galvanisé d'épaisseur 3 mm et de dimensions 250 ou 460 x 30 x 39,5 mm, est interposée entre le vantail et le vérin. Elle est fixée par l'intermédiaire d'un rivet en acier de dimensions Ø 4,8 x 24 mm et des boulons de fixation des charnières.

Force totale des vérins à gaz KAM P standard	300	350	400	450	500	550	600	650	700
385	300	300	300	400	400	450	450		
415	300	300	300	400	400	500	600		
445	300	300	300	400	400	500	600	600	
475	300	300	400	400	500	500	600	700	
505	300	300	400	400	500	600	600	700	
535	300	300	400	400	500	600	600	700	
565	300	300	400	400	500	600	700	800	
595	300	300	400	500	500	600	700	800	
625	300	300	400	500	600	600	700	800	
655	300	400	400	500	600	600	700	800	
685	300	400	400	500	600	700	800	900	
715	300	400	400	500	600	700	800	900	
745	300	400	500	500	600	700	800	900	
775	300	400	500	500	600	700	800	900	
805	300	400	500	600	700	800	900		
835	300	400	500	600	700	800	900		
865	400	400	500	600	700	800	900		
895	400	400	500	600	700	800	900		
925	400	400	500	600	700	800			
955	400	500	500	600	700	900			
985	400	500	600	700	800	900			
1015	500	500	600	700	800	900			
1045	500	500	600	700	800	900			
1075	500	500	600	700	800				

Force totale des vérins à gaz KAM P option ATOUT	300	350	400	450	500	550	600	650	700
385		250	250	350	350	450	450	650	
415		300	300	400	400	500	500	600	
445		300	300	400	400	500	500	900	700
475		300	400	400	500	500	500	900	700
505		300	400	400	500	500	600	900	700
535		300	400	400	500	500	900	700	1200
565		300	400	400	500	500	900	700	1200
595		300	400	500	500	500	900	700	1200
625		300	400	500	500	600	900	700	1300
655		300	400	500	500	900	700	800	900
685		400	400	500	500	900	700	800	900
715		400	400	500	500	900	700	1200	900
745		400	400	500	500	900	700	900	
775		400	500	500	800	700	800	900	
805		400	500	500	800	700	800	900	
835		400	500	500	800	700	1200	900	
865		400	500	500	900	700	1200		
895		400	500	500	900	700	900		
925		400	500	600	700	800	900		
955		400	500	600	700	800	900		
985		400	500	600	700	800	900		
1015		500	500	600	700	1200			
1045		500	500	600	700	900			
1075		500	500	600	700	900			

Les forces de vérins à gaz mentionnées dans les deux tableaux ci-dessus correspondent à la force totale des vérins à gaz montés sur le volet. Selon la taille du volet, un ou deux vérins à gaz de force 150, 200, 250, 300, 350, 400 ou 450 N peuvent être montés sur le volet.

6.3.1.6. Mécanisme

Le maintien du vantail en position fermée est assuré par une serrure de Rf-T type « VAL » constituée de trois pièces en Zamak, trois ressorts, deux pièces en acier galvanisé, une ventouse et une contre-plaque. La serrure est montée dans le profil de support horizontal avec des vis en acier Ø 5 mm.

6.3.1.7. Fonctionnement

L'ouverture du vantail peut être réalisée par commande manuelle, à l'aide d'une clé en acier adaptée, ou par commande électrique, par démagnétisation de la ventouse. L'ordre d'ouverture, manuel ou électrique, libère le pêne de la pièce en acier fixé sur le profilé côté opposé aux charnières. Cette action permet l'ouverture du vantail.

6.3.1.8. Cadre de scellement

Le volet s'installe dans un cadre de scellement, monté préalablement dans l'ouverture dans le conduit. Un précadre, de type KAP constitué de cornières en acier galvanisé, de section 32 x 18,5 mm et d'épaisseur 2 mm est installé au montage du conduit.

6.3.1.9. Options sur les volets KAMOUFLAGE (H) 1V P 60/120

- Pour la mise en peinture du vantail des volets :

Les vantaux des volets de type Kamouflage peuvent être revêtus d'une couche de peinture sur leur face non exposée.

6.3.1.10. Option KAMOUFLAGE ATOUT :

Il est possible de pré-monter une plaque en aluminium d'épaisseur maximale 0,8 mm ou une plaque en acier d'épaisseur maximale 0,5 mm dans le vantail des volets.

Cette plaque est fixée sur le vantail à l'aide de ruban adhésif double-face de largeur 60 mm réparti uniformément sur la surface de la plaque, côté opposé au feu.

Lorsque cette plaque est ajoutée, le surpoids surfacique maximum admissible pour chaque taille de volet est 3,9 kg/m².

- Application d'une peinture sur le cadre du volet :

Le cadre qui accueille les volets de type Kamouflage peut être recouvert d'une couche de peinture sur sa face non exposée.

- Mise en place d'un papier peint sur la lame du volet :

Les vantaux des volets de type Kamouflage peuvent être revêtus d'une couche de papier peint collé sur ces derniers.

- Mise en place d'un film en aluminium sur la face exposée de la plaque de plâtre du vantail :

Un film en aluminium $e = 30 \mu\text{m}$ peut être collé sur la face exposée de la plaque de plâtre composant le vantail du volet.

- Application du mastic dans l'angle formé par le cadre du volet et la face de conduit :

L'espace entre le profil du cadre et la face de conduit peut être colmaté avec un mastic acrylique afin de permettre une finition uniforme au niveau de la jonction entre le cadre et la paroi.

7. MONTAGE DES ELEMENTS TESTES

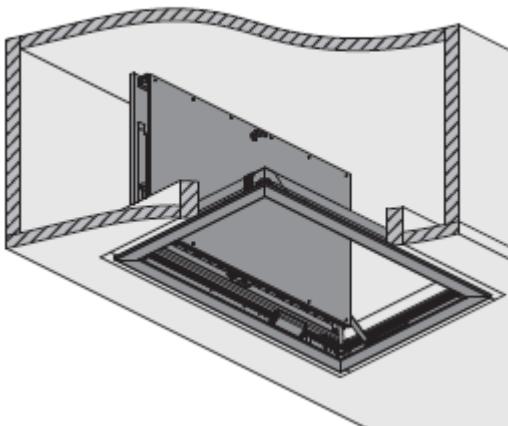
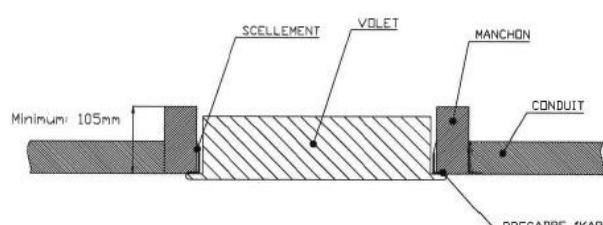
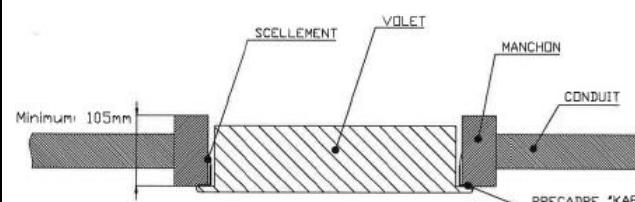
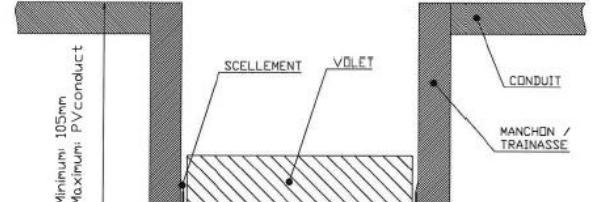
Pour l'installation de chaque volet :

- une réservation est réalisée sur une face de conduit de dimensions $(L + 2 \times \text{ép. conduit} + 20) \times (H + 2 \times \text{ép. conduit} + 20)$ mm car le volet est toujours fixé avec un précadre (de type KAP) ;
- le volet est installé dans le précadre et fixé sur ce dernier par quatre boulons en aluminium M6 x 50 mm.

La réservation du volet est ensuite renforcée par un manchon réalisé en plaques de même nature que celles utilisées pour le conduit, avec une profondeur totale de min. 105 mm.

Les volets sont fixés par l'intermédiaire de manchons sur le conduit. Ce manchon peut indépendamment être fixé :

- Dans le conduit,
- Dans l'axe du conduit,
- A l'extérieur du conduit,
- Déporté du conduit (en traînasse).

	Dans le conduit 
Dans l'axe du conduit 	A l'extérieur du conduit / Déporté du conduit (en traînasse) 

7.1. MONTAGE SUR UN CONDUIT DE TYPE PROMATECT L500

Le manchon est constitué de quatre traverses, réalisées également en PROMATECT L500 d'épaisseur identique à celle du conduit utilisé (30, 40 ou 50 mm), agrafées entre elles et sur la paroi.

Après cela, chaque ouverture reçoit un précadre de type KAP. Avant leur montage, les ouvertures sont d'abord enduites de Promacol S, ensuite le précadre est fixé sur le manchon par vis VBA 6 x 30, 40 ou 50 mm et avec une finition de PROMACOL S, réduisant ainsi l'ouverture libre aux dimensions (L + 10) x (H + 10) mm.

7.2. MONTAGE SUR UN CONDUIT DE TYPE GEOFLAM ou GEOFLAM LIGHT

Le manchon est constitué de quatre traverses, réalisées également en GEOFLAM d'épaisseur identique à celle du conduit utilisé (30, 35 ou 45 mm) ou en GEOFLAM LIGHT d'épaisseur identique à celle du conduit utilisé (35 mm).

Les feuillures de la réservation sont enduites de plâtre colle de type PLACOL (BPB) avant l'emboîtement des traverses du manchon dans l'ouverture.

L'étanchéité au niveau des jonctions entre les traverses, le manchon et la paroi est réalisée par polochons en filasse végétale + plâtre MOLDA (DUO ou NORMAL) (BPB).

Après cela, chaque ouverture reçoit un précadre de type KAP. Le précadre est polochonné en filasse végétale + plâtre MOLDA (DUO ou NORMAL) (BPB) au conduit, réduisant ainsi l'ouverture libre aux dimensions (L + 10) x (H + 10) mm.

7.3. MONTAGE SUR UN CONDUIT DE TYPE TECNIVER

Le manchon est constitué de quatre traverses, réalisées également en TECNIVER d'épaisseur identique à celle du conduit utilisé (35, 45 ou 50 mm), collées et vissées entre elles et sur la paroi par l'intermédiaire de vis VBA Ø 5 x 70 mm positionnées au pas de 150 mm.

L'étanchéité au niveau des jonctions entre les montants et les traverses et entre le manchon et la paroi est réalisée avec de la colle CF GLUE®.

Après cela, chaque ouverture reçoit un précadre de type KAP. Avant leur montage, les ouvertures sont d'abord enduites de colle CF GLUE®, ensuite le précadre est collé sur le manchon, réduisant ainsi l'ouverture libre aux dimensions (L + 10) x (H + 10) mm.

7.4. MONTAGE SUR UN CONDUIT GLASROC F V500

Le manchon est constitué de quatre traverses, réalisées également en GLASROC F V500 d'épaisseur identique à celle du conduit utilisé (35 ou 50 mm), collées et vissées entre elles et sur la paroi par l'intermédiaire de vis VBA Ø 5 x 70 mm positionnées au pas de 150 mm.

L'étanchéité au niveau des jonctions entre les montants et les traverses et entre le manchon et la paroi est réalisée avec de la colle GLASROC® F V500.

Après cela, chaque ouverture reçoit un précadre de type KAP. Avant leur montage, les ouvertures sont d'abord enduites de colle GLASROC® F V500, ensuite le précadre est collé sur le manchon, réduisant ainsi l'ouverture libre aux dimensions (L + 10) x (H + 10) mm.

7.5. MONTAGE SUR CONDUIT DE TYPE EXTHAMAT P

Le manchon est constitué de deux traverses et deux montants, réalisés également en EXTHAMAT P d'épaisseur identique à celle du conduit utilisé (25, 30, 35 ou 45 mm).

Les feuillures de la réservation sont enduites de plâtre colle avant l'emboîtement des traverses et montants du manchon dans l'ouverture.

L'étanchéité au niveau des jonctions entre les montants et les traverses et entre le manchon et la paroi est réalisée par polochons en filasse végétale + plâtre.

En cas d'un montage avec précadre, le précadre est polochonné au conduit, réduisant ainsi l'ouverture libre aux dimensions $(L + 10) \times (H + 10)$ mm.

7.6. POUR UN MONTAGE SUR CONDUIT DE TYPE GEOTEC® S

Le manchon est constitué de quatre traverses, réalisées également en GEOTEC® S d'épaisseur 30 ou 45 mm, collées et polochonées entre elles et sur la paroi ou collées et vissées entre elles et sur la paroi au moyen de vis VBA Ø 5 x resp. 80 / 90 mm positionnées au pas de 100 mm.

Les feuillures de la réservation sont enduites de plâtre colle de type GEOCOL ou GEOCOL S (GEOSTAFF) avant l'emboîtement des traverses du manchon dans l'ouverture.

L'étanchéité au niveau des jonctions entre les traverses, le manchon et la paroi est réalisée par polochonnage ou de la colle pour carreaux de plâtre GEOCOL ou GEOCOL S (GEOSTAFF).

Après cela, chaque ouverture reçoit un précadre de type KAP. Le précadre est fixé au conduit par polochonnage ou par de la colle pour carreaux de plâtre GEOCOL ou GEOCOL S (GEOSTAFF) et des vis Ø 5 x 30 ou 45 mm, réduisant ainsi l'ouverture libre aux dimensions $(L + 10) \times (H + 10)$ mm.

7.7. MONTAGE SUR CONDUIT DE TYPE DESENFIRE HD / THD / STR

Le manchon est constitué de deux traverses et deux montants, réalisés également en DESENFIRE d'épaisseur identique à celle du conduit utilisé (25HD, 25THD, 25STR ou 35HD mm)

Les feuillures de la réservation sont enduites de plâtre colle de type FACILIS (SEMIN) avant l'emboîtement des traverses et montants du manchon dans l'ouverture.

L'étanchéité au niveau des jonctions entre les montants et les traverses et entre le manchon et la paroi est réalisée par polochons en filasse végétale + plâtre LAFARGE.

Après cela, chaque ouverture reçoit un précadre de type KAP, le précadre est polochonné en filasse végétale + plâtre LAFARGE au conduit, réduisant ainsi l'ouverture libre aux dimensions $(L + 10) \times (H + 10)$ mm.

8. CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

8.1. REFERENCE DES CLASSEMENTS

Le présent classement a été réalisé conformément au paragraphe 7.2.4. de la norme EN 13501-4.

8.2. CLASSEMENTS

Les éléments sont classés selon les combinaisons suivantes de paramètres de performances et de classes.

Les volets ayant obtenu ce classement ont fait l'objet de 300 cycles sans charge.

Aucun autre classement n'est autorisé.

- Pour les volets KAMOUFLAGE 1V 60 P ou KAMOUFLAGE H 1V 60 P montés dans un conduit en PROMATECT L500 E = 30 MM, TECNIVER E = 35 MM, GLASROC F/V500 e = 35 mm, GEOFLAM e = 30 mm, GEOTEC® S e = 30 mm, EXTHAMAT e = 25 mm, DESENFIRE 25HD:

E	I	-	t	S	Ved	ho	i	<->	o	Pression de service	multi	AA
E	I		60	S	-	Hod	i	<->	o	-1500/+0 Pa	multi	AA

- Pour les volets KAMOUFLAGE 1V/2V P montés dans un conduit en PROMATECT L500 E = 40 MM, GEOFLAM E = 35 mm, EXTHAMAT P E = 30 mm, TECNIVER E = 45 mm ou DESENFIRE e = 25THD:

E	I	-	t	S	Ved	ho	i	<->	o	Pression de service	multi	AA
E	I		90	S	-	Hod	i	<->	o	-1500/+0 Pa	multi	AA

- Pour les volets KAMOUFLAGE 1V 120 P montés dans un conduit PROMATECT L500 E = 50 MM, GEOFLAM 45, GEOFLAM LIGHT 35, GLASROC F V500/50 mm, TECNIVER L50, DESENFIRE45, DESENFIRE HD 35, DESENFIRE STR 25, EXTHAMAT P 45 MM, GEOTEC® S E = 45 MM ou EXTHAMAT P E = 35 MM ou 45 mm:

E	I	-	t	S	Ved	ho	i	<->	o	Pression de service	multi	AA
E	I		120	S	-	Hod	i	<->	o	-1500/+0 Pa	multi	AA

- Mise en œuvre (sur site) lors de travaux de maçonnerie, à des conduits et des murs en béton ou en béton cellulaire à condition que la construction en béton ou en béton cellulaire ait une épaisseur conforme aux informations relatives à la construction support indiquées dans les EN 1363-1 et EN 1366-2 pour la durée de classement requise.

E	I	-	t	S	Ved	ho	i	<->	o	Pression de service	multi	AA
E	I		120	S	-	Hod	i	<->	o	-1500/+0 Pa	multi	AA

9. DOMAINE D'APPLICATION DES RESULTATS

9.1. GENERALITES

Les exigences relatives au champ d'application de tous les volets résistant au feu soumis à l'essai conformément à l'EN 1366-10 s'appliquent, ainsi que les éléments suivants.

9.2. DIMENSIONS DES VOLETS DE DESENFUMAGE

Il est possible d'utiliser les volets ayant des dimensions d'encastrement :

- 350 x 385 à 700 x 1075 mm (L x h) pour les volets à un vantail (KAMOUFLAGE 1V P ou KAMOUFLAGE H 1V P).

Ces volets peuvent être installés dans des conduits de toutes dimensions autorisées dans le champ d'application direct indiqué dans l'EN 1366-8 ainsi que dans les procès-verbaux cités dans ce document.

Les volets de désenfumage multi-compartiments peuvent être appliqués à des conduits mis en œuvre (sur site) lors de travaux de maçonnerie, à des conduits et des murs en béton ou en béton cellulaire, à condition que les volets de désenfumage multi-compartiments aient été soumis à l'essai sur un conduit ou dans un mur constitué de matériaux de masse volumique et d'épaisseur moindres (par exemple, un panneau ou un élément en tôle), et à condition que la construction en béton ou en béton cellulaire ait une épaisseur conforme aux informations relatives à la construction support indiquées dans les EN 1363-1 et EN 1366-2 pour la durée de classement requise. Des éléments de fixation adéquats, résistants au feu et adaptés aux matériaux doivent être utilisés

9.3. APPLICATION DE VOLETS DE DESENFUMAGE A DIFFERENTES POSITIONS DANS LES CONDUITS

Le classement indiqué au paragraphe 8.2 du présent rapport de classement n'est applicable qu'à des volets installés sur la face horizontale d'un conduit de désenfumage.

9.4. DIFFERENCES DE PRESSION

Conformément à la norme EN 1366-10 - paragraphe 9.4., les performances précisées au paragraphe 8.2 du présent rapport de classement sont valables pour tout volet de désenfumage fonctionnant sous une pression de service comprise entre -1500 Pa et +0 Pa.

9.5. TEMPERATURES ELEVEES

Les volets de désenfumage multicompartment soumis aux essais conformément à la courbe normalisée d'essai au feu de l'EN 1363-1 conviennent pour les applications monocompartiment pour la même période de temps.

9.6. METHODE DE DECLENCHEMENT

Les volets de désenfumage qui ont été soumis à des essais pour des systèmes à activation automatique (AA) ne conviennent pas pour l'utilisation dans des systèmes à activation manuelle (MA).

9.7. APPLICATION A DES CONSTRUCTIONS DE CONDUITS AUTRES QUE CELLES SOUMISES A L'ESSAI

Les volets de désenfumage multicompartment peuvent être appliqués à des conduits soumis aux essais conformément à l'EN 1366-9 et à l'EN 1366-8 selon le cas approprié, construits à partir de matériaux de même masse volumique que ceux soumis aux essais ou à partir du même matériau mais avec une masse volumique ou une épaisseur plus importante.

Maizières-lès-Metz, le 08 juillet 2021



Chargé d'Affaires
Signé par : Charlotte SCHNELLER



Superviseur
Signé par : Romain STOUVENOT

Ce rapport de classement ne représente pas l'approbation de type ou la certification de l'élément.

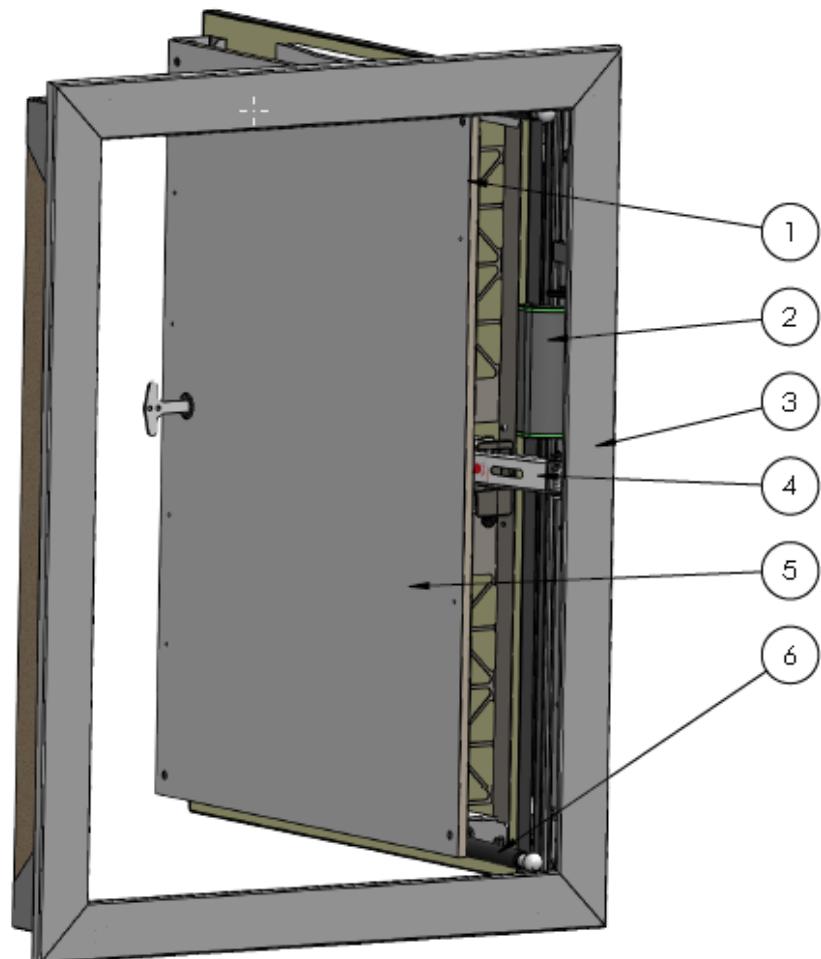
ANNEXE PLANCHES

Référence - Subject - Date

1V-KAMOUFLAGE-P_COMMERCIAL_16-05-2019

Plate

A 2/2

**MAIN PARTS**

1. Damperblade
2. Connections box
3. Frame
4. Non return system
5. Cover plate
6. Gas spring

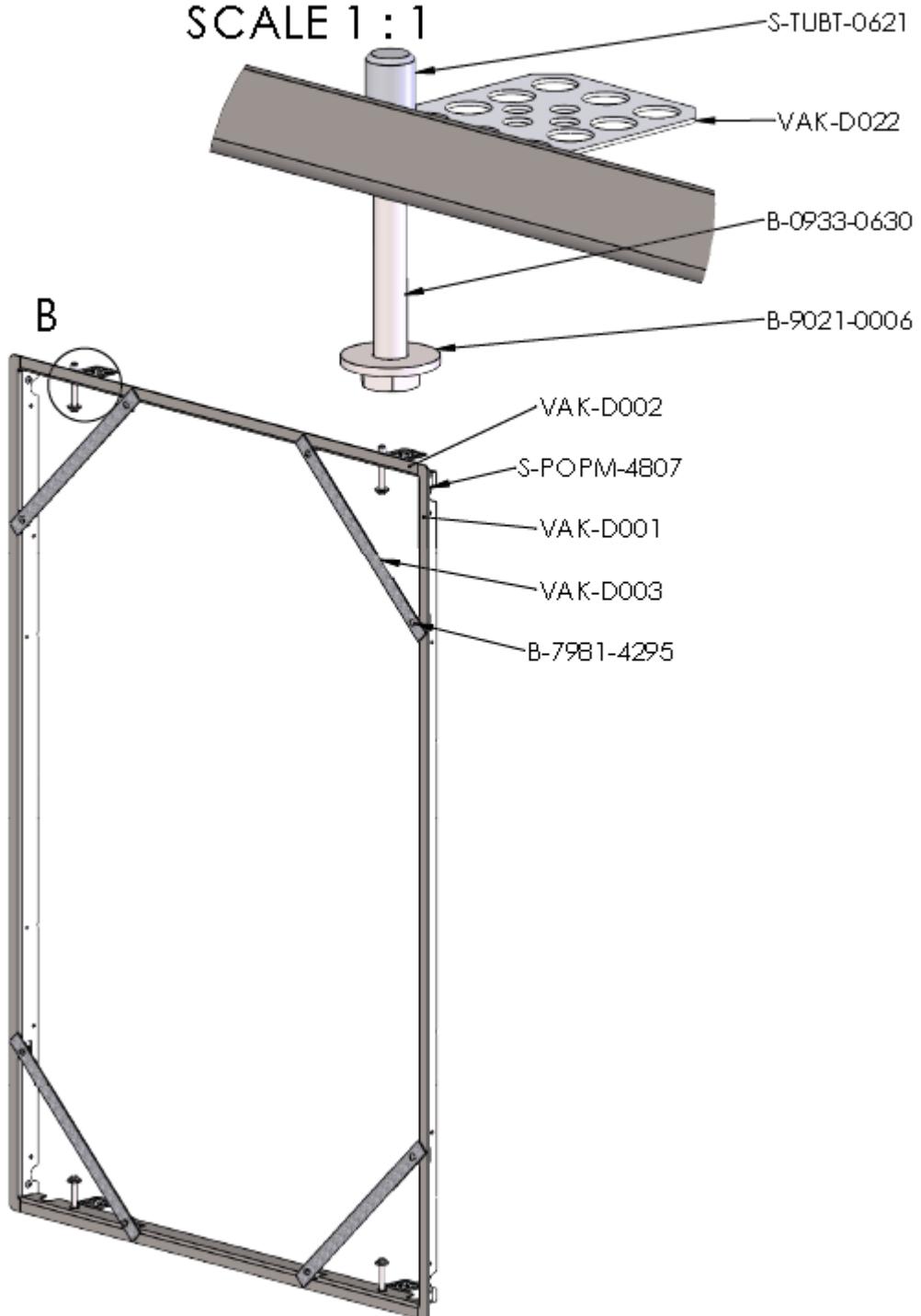


Reference - Subject - Date

1V-2V Mounting frame - KAP 27-08-2019

Plate

B 1/2

DETAIL B
SCALE 1 : 1



Reference-Subject-Date

1V-2V Mounting frame - KAP 27-08-2019

Plate

B 2/2

